En coulisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1250

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COURRIER

Réforme de l'apprentissage

Un lecteur revient sur la question de l'apprentissage (DP 1247, 29.2.96), et rappelle une motion parlementaire vaudoise, qui allait déjà dans le sens d'une réforme nécessaire.

«Ni le constat de la déchéance, ni les remèdes proposés ne sont nouveaux. En effet, Christiane Bolanz-Favre, alors députée socialiste, a développé au cours de la séance du Grand Conseil vaudois du 1er mai 1989 une motion pour une amélioration des conditions d'apprentissage. Son développement (qu'il vaudrait la peine de relire) contient une analyse plus poussée des causes du dysfonctionnement de l'apprentissage et préconise davantage de mesures à prendre que votre article. La motion de Christiane Bolanz-Favre (qu'à ma connaissance vous n'avez même pas mentionnée) a eu un sort inattendu: combattue par les représentants inconditionnels de n'importe quel patronat à droite, ridiculisée avec paternalisme par M. le Conseiller d'Etat Jacques Martin, mal soutenue et même combattue par des député(e)s socialistes – et en dépit des conclusions de la commission ad hoc – elle a été enterrée «définitivement» dans la séance du Grand Conseil du 13 septembre 1989. L'argument principal contre la prise en considération a été la promesse que la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 1992 (alors en préparation) réglerait tous les problèmes soulevés par Christiane Bolanz. Qu'elle ne l'ait pas réalisé (en dépit de nouvelles promesses de M. Martin dans une réponse à une nouvelle interpellation de notre camarade du 7 septembre 1992) est bien démontré par votre article de février 1996. Le temps passe et rien n'est fait. En toute logique Christiane Bolanz-Favre n'a pas été réélue en 1994.

En plus des améliorations proposées dans votre article (amélioration de la formation dite théorique des apprenti(e)s et de leur culture générale, stages obligatoires des apprenti(e)s dans d'autres entreprises), Christiane Bolanz-Favre avait demandé en 1989: formation (et recyclages) des maîtres d'apprentissage, cours d'introduction à l'apprentissage pour tous les apprenti(e)s, prolongement des vacances des apprenti(e)s, renforcement des commissions d'apprentissage, introduction de «journaux de travail» individuels pour chaque apprenti(e), rémunération équitable du travail fourni par les apprenti(e)s et surtout création de passerelles véritables entre l'apprentissage et l'instruction supérieure, voire universitaire. Même à l'époque des rêves de HES, ces postulats gardent toute leur valeur». ■ Georges Peters, Lausanne

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Beat Kappeler
Composition et maquette:
Valérie Bory, Françoise Gavillet
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

●●●

male s'avère meilleure que des rentes différenciées selon le revenu antérieur. Les contributions devraient être faites sans limitation de revenu (ce point est réalisé en Suisse pour les revenus du travail). Si tous les citoyens sont bénéficiaires, on devrait financer le système plutôt par des impôts que par des contributions. Sinon, le système est instable ou peu social. Si les promesses contenues dans les mécanismes de redistribution étaient recalculées en tant que dette nationale implicite, cette dette publique triplerait pratiquement partout.

Le titre de l'étude est significatif: «Eviter la crise des personnes âgées». A bon entendeur, salut. ■

En coulisses...

Malgré son langage carré, Christoph Blocher a récemment séduit le gratin rassemblé à Zurich par la Chambre de commerce USA-Suisse, avec son idée d'adhésion à l'ALENA (cf édito *DP* 1246). La représentante de l'Office fédéral concerné a eu beau dire que ce rapprochement formel n'ajoutait rien au vécu des affaires, les quelque 250 managers, juristes et consultants présents ont applaudi celui qu'on sous-estime en le considérant comme un «tribun du peuple».

Où en est la gauche? Bonne question posée dans le dernier numéro de la *Rote Revue* qui tient lieu de publication théorique du Parti socialiste. Peter Bodenmann reprend sa théorie triomphaliste du «rien d'autre à gauche que le PS», ce qui lui vaut plusieurs volées de bois rose de la part de camarades alémaniques moins avides de succès médiatiques ou, à l'instar de Micheline Calmy-Rey, plus sensibles à la présence d'alliés-rivaux dans les parages de la social-démocratie.

Hebdomadaire des gauches alémaniques, la *Wochenzeitung* ne figure pas dans les salons de lecture des clubs d'investisseurs. Ses rédacteurs n'auront donc pas manqué d'être surpris, flattés et sans doute un peu fâchés de retrouver une pleine page reproduite dans la revue de presse bi-hebdomadaire de la BNS. Avec une très belle enquête sur le sort des fameux 125 milliards de dollars réclamés – en vain – à l'Etat du Tessin pour une ténébreuse affaire bancaire remontant aux années soixante.

Pour la première fois dans l'histoire de la «démocratie» coopérative façon Migros, deux directeurs ont failli ne pas être reconduits dans leurs fonctions. Cette peu glorieuse première, ils la doivent bien sûr aux 500 millions égarés dans l'aventure autrichienne. Dans les années septante, ni l'échec du quotidien *Tat* ni le mouvement «M-Renouveau» n'avaient entraîné une sanction comparable aux élections internes.

Privé des honoraires d'ABB et de BBC (Fr. 900 000 au total), David de Pury n'est pas encore sur la paille: il lui reste les conseils d'administration de Nestlé (Fr. 250 000), de la CS Holding, de la Zurich-Assurances, etc, pour un revenu supérieur à un demi-million. ■